

## **MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**

145 King Street East, Suite 400  
Toronto (Ontario)  
M5C 2Y7

### **AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES 2020**

**Date :** Le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020

**Heure :** 11 h (heure de Toronto)

**Endroit :** Arcadian Court  
401 Bay Street, Simpson Tower, 8<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5H 2Y4

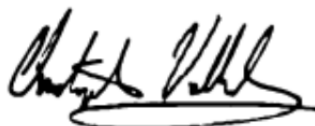
**Ordre du jour  
de l'assemblée :**

1. Recevoir les états financiers de Mines Agnico Eagle Limitée (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport des auditeurs sur ces états;
2. Élire les administrateurs;
3. Nommer les auditeurs;
4. Examiner et, si on le juge souhaitable, adopter une résolution consultative non contraignante acceptant l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction;
5. Traiter toute autre question pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'assemblée »).

#### **AVIS IMPORTANT**

À l'heure actuelle, il est prévu que l'assemblée soit tenue en personne. Toutefois, le conseil d'administration et la direction de la Société sont à évaluer si la tenue d'une assemblée en personne est dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires à la lumière des inquiétudes soulevées par la COVID-19. En conséquence, il est possible que l'assemblée soit tenue virtuellement et que les actionnaires ne puissent y assister en personne. Si la Société décide de tenir une assemblée virtuelle, elle l'annoncera publiquement en publiant un communiqué aussitôt qu'il sera raisonnablement possible de le faire avant la tenue de l'assemblée. Le communiqué contiendra des instructions détaillées expliquant comment les actionnaires pourront assister, communiquer et voter à l'assemblée virtuelle. Ce communiqué sera affiché sur le site Web de la Société, au [www.agnicoeagle.com](http://www.agnicoeagle.com), et déposé sous son profil sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Les actionnaires sont instamment invités à consulter régulièrement le site Web de la Société et ceux de SEDAR et d'EDGAR pour s'assurer d'être informés de tout fait nouveau concernant l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration



CHRISTOPHER VOLLMERSHAUSEN  
Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire  
Le 17 mars 2020

**Pour être valides à l'assemblée, les procurations doivent être déposées auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada au plus tard 48 heures avant le début de l'assemblée.**